

Territoire UGSEL AURA

Championnat territorial NATATION ELITE

Mercredi 5 février 2025 à VIENNE
Stade nautique Françoise Clavery-Bouysson

<p>Contacts comité d'organisation</p>	<p><u>Responsable AURA :</u> RICHARD Hugo hrichard.ugsel@orange.fr 07 69 92 24 88</p>	<p><u>Responsable CTT Natation :</u> DURAND CALLENS Marie-Laure 06 15 05 34 23 ml.callens@laposte.net</p>
<p>Inscriptions Usport* Avant le lundi 31 janvier 2025 à 12h</p>	<p><u>Inscriptions</u> = par les AS dans USPORT en individuel (*sauf si un championnat départemental a eu lieu dans votre comité)</p> <p><u>Rôle de l'AS</u> =</p> <p>1- Inscription par les AS dans USPORT* (*sauf si un championnat départemental a eu lieu dans votre comité)</p> <ul style="list-style-type: none"> → avant le lundi 31/01 à 12h00 → AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE → Contactez votre comité Ugsel en cas de soucis <p>2- Vérifier ensuite les inscriptions dans USPORT : Dans USPORT > liste des inscrits en compétition Championnat > sélectionner 2023 2024 NATATION PROMOTIONELLE Championnat de niveau > choisissez UGSEL AUVERGNE RHONE ALPES</p> <p>Rappel règlements :</p> <p>L'UGSEL organise, chaque année un championnat national Individuels Elite et un championnat national Critérium par équipes Elite, ouverts à tous.</p> <p>Le championnat national Elite Individuels, ouvert à tous, est organisé pour les catégories benjamines, benjamins, minimes filles, minimes garçons, cadettes/juniors filles et cadets/juniors garçons.</p> <p>Pour les qualifications aux championnats nationaux, Chaque nageur peut participer au maximum à 4 épreuves dont 3 épreuves individuelles maximum (Ce nombre maximum devra être respecté obligatoirement lors des championnats de comité et de territoire).</p> <p>Qualification exceptionnelle et règlement complet = Faire référence au règlement de Natation ELITE de l'UGSEL (www.ugsel.org)</p>	

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com
Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire UGSEL AURA

	<p><i>En cas d'impossibilité de participer au championnat de territoire, et dans la limite des critères de recevabilité fixés par l'Ugse Nationale, la demande de qualification exceptionnelle doit être déposée, au territoire (ugsel69@ugsel.org), ou par l'encadrant licencié UGSEL, jusqu'au jour de la compétition du territoire. La commission de qualification nationale étudiera le dossier.</i></p>		
Lieu	<p>Lieu : Stade nautique Saint-Romain-en-Gal 69560 Saint-Romain-en-Gal Itinéraire à pied depuis la gare : 20 min Stationnement des bus : Les bus doivent décharger devant la piscine, puis aller se garer sur le parking (places dédiées)</p>		
Programme	13h00	Accueil	
	13h30	Début de la compétition	
		200m NL Open (toutes catégories)	<p>ORDRE DES SERIES :</p> <p>BG / BF / MG / MF / CJG / CJF</p>
		4x50m Nage Libre	
		4x50m Nage Libre Mixte	
		100m Papillon	
		100m Dos	
		100m Brasse	
		100m Nage Libre	
		200m 4 Nages	
		4x50m 4 Nages Mixte	
	4x50 4 Nages Non mixte		
16h30	Fin de compétition		

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire UGSEL AURA

Catégories d'âge	Poussin(e) (1 et 2) : 2015 / 2014 Benjamin(e) (1 et 2) : 2013 / 2012 Minime (1 et 2) : 2011 / 2010 Cadet(e) (1 et 2) Junior(e) (1, 2 et 3) : 2009 / 2008 / 2007 / 2006 / 2005	
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> Au moins un jury adulte et un jury élève par AS participantes 	
Consignes	<ul style="list-style-type: none"> Vestiaires possibles, grouper ses affaires dans les casiers à code Respecter les installations mises à disposition. Veiller à la propreté des lieux Interdit de manger et boire dans les tribunes et sur les installations 	
Informations générales	Récompenses	A définir par l'Ugsel AURA
	LICENCES UGSEL	Être en capacité de présenter sur place les licences sportives UGSEL et les licences encadrements UGSEL, pour des contrôles nécessaires ordonnés par la commission technique.
Commission Technique	Membres présents parmi : Marylou DURANDEAU (UGSEL 69)- Hugo RICHARD (Ugsel 69/AURA) Marie-Laure DURAND-CALENS (CTN Natation)	

Quotas qualifications Comité→Terr	Pas de minima de qualification
Quotas qualifications Terr→National	Individuel : Sur minima (Cf. Minima UGSEL nationale www.ugsel.org)
Championnat National	(31) 1-2 avril 25 PARIS (75) <i>Commission de qualification : 20 février 2025</i>
Installation et Préparation	Répartition des jurys enseignants finalisée avant le début de la compétition, avec les adultes des AS participantes. Matériel distribué sur place.
Rangement & Nettoyage	CHAQUE AS est responsable de rendre propre l'espace utilisé par ses élèves

UGSEL AURA

Territoire UGSEL AURA

NOUVEAUTES REGLEMENTAIRES

ARTICLE 5 : MODALITES DE QUALIFICATIONS

Pour le championnat Individuels, les qualifications se font par rapport à la grille de qualification (cf annexe sur le site de l'UGSEL Nationale), **d'après les performances accomplies au cours des championnats de comité ou de territoire UGSEL, de l'année scolaire en cours. La participation aux championnats territoriaux étant obligatoire, les performances réalisées lors des championnats de comité ne pourront être prises en compte que pour les athlètes ayant participé dans la même épreuve aux championnats territoriaux (cf. des articles 15 et 16 des RG).**

Une AS ayant une ou plusieurs équipe(s) qualifiée(s) pour le championnat national devra présenter **1 ou 2 jury(s) en respectant la règle suivante :**

- 1 équipe = 1 jury ☉ 1 adulte OU 1 Jeune Officiel National*

- 2 équipes ou davantage = 2 jurys ☉ soit 1 adulte OU 1 Jeune Officiel National* ET 1 Jeune Officiel formé quel que soit son niveau de formation**.

*Le Jeune Officiel National devra avoir suivi la formation théorique proposée par l'Ugsel Nationale de l'année scolaire en cours ou d'une année précédente, ainsi que d'une validation pratique au poste de chronométreur obtenue lors de sa participation à un championnat Ugsel.

Un Jeune Officiel National est considéré comme tel s'il est Chrono / Juge FFN. Son âge ne pourra être inférieur à la catégorie benjamin(e) 2^{ème} année

** Le Jeune Officiel **formé, quel que soit son niveau de formation**, devra pouvoir justifier d'une formation théorique de comité, de territoire et d'une validation pratique au poste de chronométreur obtenue lors de sa participation au championnat de comité ou de territoire. Son âge ne pourra être inférieur à la catégorie benjamin(e) 2^{ème} année.

Les jurys équipes doivent officier sur l'ensemble du championnat national, individuels et par équipes.

Chaque équipe, dont le jury équipe rattaché répondra aux exigences, se verra attribuer un bonus de 50 points.

En cas de manquement d'un jury pour les AS ayant 2 équipes ou davantage qualifiée(s), chaque équipe se verra attribuer un bonus de 25 points.

En cas de manquement total de jury, la ou les équipe(s) n'auront pas de bonus.